

# DU Expertises médicales

## Présentation

### Objectifs

Fournir les bases théoriques et pratiques nécessaires à l'élaboration d'expertises en réparation du dommage corporel dans le cadre des expertises judiciaires ou amiables, des compagnies d'assurances, des expertises demandées dans le cadre du contentieux de la sécurité sociale.

### Compétences

Réaliser des expertises judiciaires, de sécurité sociale ou de médecine agréée, établir des certificats pour la protection des majeurs, la commission du permis de conduire...

### Autres informations (FI)

Candidature sur e-candidat

Pour toute question relative à la formation, veuillez contacter : [@email](mailto:@email)

## Organisation

### Organisation

Les cours ont lieu hors période de vacances scolaires toutes zones confondues. Les cours peuvent être dispensés en présentiel et en distanciel. L'assiduité aux cours est obligatoire.

- Cours en distanciel :

2 jours en novembre

3 jours en décembre

2 jours en décembre commun avec le DIU

1 à 2 jours en distanciel : présentations d'assistance à expertise

- Cours en présentiel :

### Modalités de formation

FORMATION INITIALE

FORMATION CONTINUE

### Informations pratiques

#### Lieux de la formation

UFR de Médecine

#### Capacité d'accueil

35

#### Contacts Formation Initiale

Dominique Dumont

[03 22 82 54 30](tel:0322825430)

[scolaritedudiu@u-picardie.fr](mailto:scolaritedudiu@u-picardie.fr)

#### Plus d'informations

UFR de Médecine

Campus Santé , Chemin du  
Thil, Bâtiment D  
80025 Amiens  
France

<https://medecine.u-picardie.fr/>

En janvier commun avec le DU violence (facultatif)

5 jours en janvier

5 jours en mars

5 jours en mai

Contrôle des connaissances

Assister au minimum à 5 expertises avant l'examen de juin.

Contrôle d'assiduité et épreuves écrites (sans mémoire).

Présentation orale obligatoire d'une expertise à laquelle vous avez assistée.

Responsable(s) pédagogique(s)

Cécile Manaouil

[manaouil.cecile@chu-amiens.fr](mailto:manaouil.cecile@chu-amiens.fr)

Programme

Programmes

| DU EXPERTISES MEDICALES            | Volume horaire | CM | TD | TP | ECTS |
|------------------------------------|----------------|----|----|----|------|
| droit de l'expertise               |                | 50 |    |    |      |
| expertises par spécialités         |                | 50 |    |    |      |
| STAGE FACULTATIF (pour convention) |                |    |    |    |      |

Formation continue

A savoir

Niveau I (supérieur à la maîtrise)  
Niveau d'entrée :

Le 11/03/2026